

Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien



**Réunion d'ouverture
Avignon – 27 mars 2006**

Accueil par Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public

Quelles attentes de l'Etat vis-à-vis du débat public ? (20')

M. Dominique PERBEN, Ministre des Transports, de l'Équipement, du
Tourisme et de la Mer

Mme Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable
Echange avec la salle (10')

Présentation des modalités du débat (20')

M. Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat
public
Echange avec la salle (10')

Exposé de la problématique du débat public (20')

**M. Jean-Didier BLANCHET, Ministère des Transports, de
l'Équipement, du Tourisme et de la Mer**

M. Michel BADRÉ, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
Echange avec le public (40')

Clôture de la réunion

Le débat public - La CNDP / La CPDP

- **La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)**

- { Autorité administrative indépendante
- { Créée par la loi relative à la « démocratie de proximité » (février 2002)
- { Pour « veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou des options générales en matière d'environnement ou d'aménagement »

- **La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)**

- { Chargée de l'organisation et de l'animation du débat public
- { Un président, six membres, un bureau d'accueil à Avignon
- { Un engagement au travers d'un code éthique et déontologique : **indépendance** et **neutralité** (pas d'avis sur le projet)
- { Un rôle de facilitateur et de mémoire du débat public

Le débat public

● Les objectifs visés

- { La diffusion d'une information complète et transparente sur la problématique
- { Une participation active et un dialogue constructif
 - **Pour éclairer l'Etat sur les orientations et les mesures d'une politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien**

● Les principes

- { Transparence
- { Équivalence
- { Argumentation
- { Symétrie

● Les suites du débat

- { Publication du compte rendu par le Président de la CPDP et du bilan par le Président de la CNDP (fin septembre)
- { Publication de la décision de l'Etat (fin décembre)

L'Etat, commanditaire du débat public

- { Co-saisine de la CNDP par deux Ministères :
 - Le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
 - Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

- { Élaboration d'un « dossier support » à soumettre au débat :
 - Dossier du débat (97 pages) et sa synthèse (8 pages)
 - Pour en savoir plus (55 pages)
 - 13 documents de référence et 21 études sont disponibles

- { Contribution active au débat public

- { Décision à prendre à l'issue du débat

Les publics concernés

- Les usagers actuels des transports de la vallée du Rhône et l'arc languedocien : particuliers, entreprises, touristes ...
- Les collectivités territoriales et chambres consulaires des 3 régions en charge de l'aménagement, du développement et des transports
- Les professionnels du transport : plateformes logistiques, transporteurs, chargeurs, bateliers...
- Les associations d'usagers, de riverains et de défense de l'environnement concernées par les infrastructures existantes ou en projet
- Le public intéressé par les aspects économiques, sociaux, environnementaux de la problématique des transports ou par le débat public

Les questions du débat public : une problématique générale

- **La perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports, en termes de qualité de service et d'impact environnemental**
- **Les orientations souhaitables pour améliorer les transports, dans le cadre des 3 composantes du développement durable et des projets de développement des territoires**
- **L'acceptabilité locale d'une quarantaine de mesures regroupées en 6 familles proposées par l'Etat :**
 - La régulation de l'existant
 - Le développement des modes de transport ferroviaire, fluvial et maritime
 - Le développement des infrastructures routières
 - Le progrès technologique soutenu
 - La maîtrise de la mobilité routière
 - La modification des comportements

Moyens de diffusion de l'information

- **Le journal du débat (4 numéros)** : le journal n°1 encarté dans le supplément TV Magazine des grands quotidiens des 3 régions
- **Tractage** (péages, gares, aéroports, collectivités)
- **Affiches et expositions itinérantes** (mairies, conseil généraux, régionaux, préfectures...)
- **Site Internet** : www.debatpublic-transport-vral.org
- **Numéro Vert** : 0800 770 412
- **Accueil dans les locaux de la CPDP à Avignon** (26, Bd Saint Roch)
- **Médias et acteurs relais** de l'information

Les médias associés à l'information du public

- **Trois conférences de presse** à Marseille, Montpellier et Lyon
- **Sondage** réalisé par l'IFOP
- **Sollicitation des publications des collectivités** régionales et départementales
- **Relais des radios** France Bleu et Radio Trafic
- **TV régionales**

Les moyens de participation

- **Plus de 30 réunions publiques**
- **Systeme Questions-Réponses** (Internet, courrier, réunions publiques)
- **Forum sur Internet**
- **Contributions écrites et cahiers d'acteurs**
- **Atelier citoyen :**
 - (Un groupe de 15 citoyens représentant la diversité des 3 régions
 - (3 week-ends de formation
 - (Une audition citoyenne le 22 avril à Avignon
 - (Un avis et des recommandations remis à la CPDP et diffusés sous forme d'un cahier d'acteur

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet

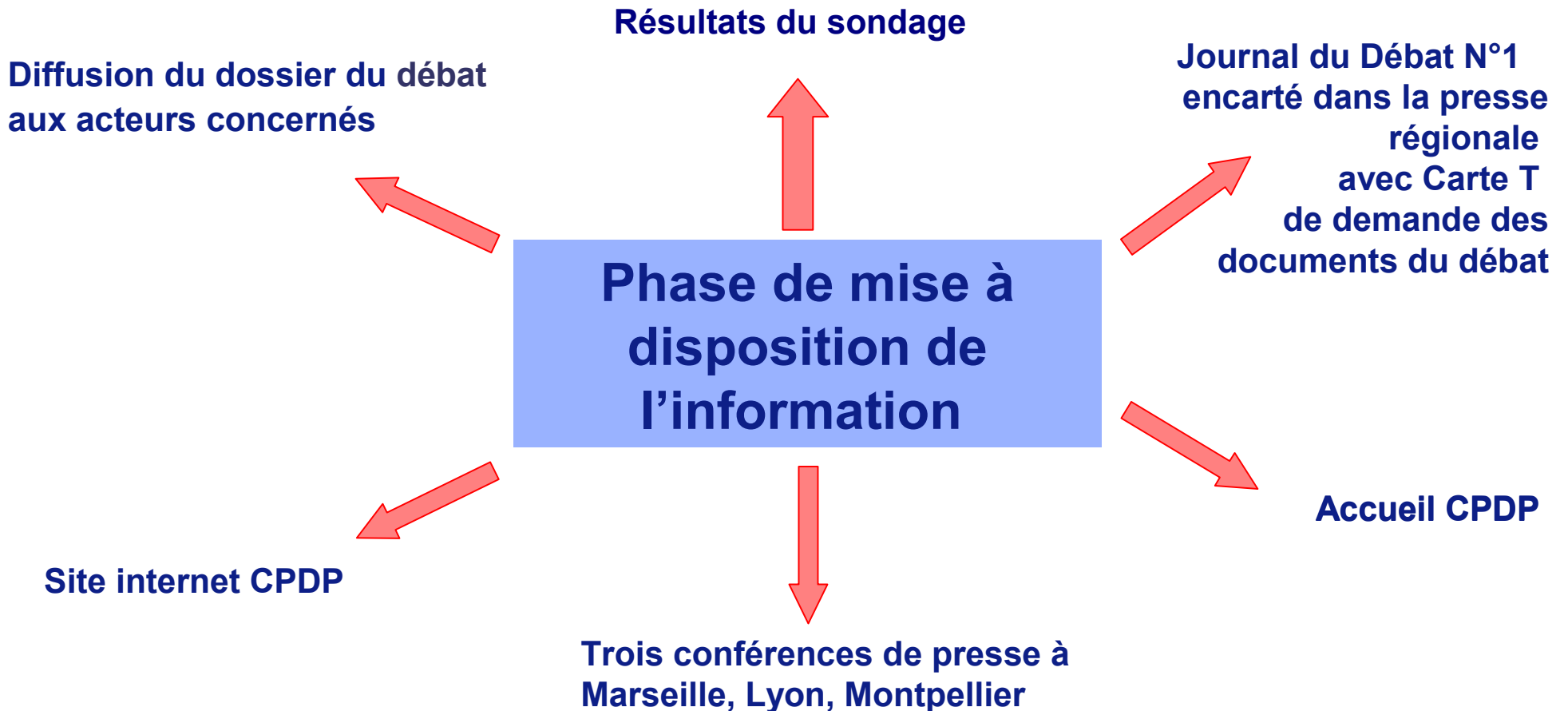
- **Une réunion d'ouverture** en présence des Ministres Nelly Olin et Dominique Perben (*Palais des Papes d'Avignon, 27 mars à 10h30*)
- **Trois réunions de lancement** (*Marseille, 4 avril – Lyon, 5 avril – Montpellier, 6 avril*)
- **Dix réunions thématiques** pour éclairer les grands enjeux du débat :
 - **Offre et demande de transports** (*Valence, 11 avril*)
 - **Transports et développement des territoires**
(*Marseille, 12 avril - Lyon, 13 avril – Montpellier, 18 avril*)
 - **Transports et enjeux globaux d'environnement** (*Lyon, 19 avril*)
 - **Transports et enjeux locaux d'environnement**
(*Montpellier, 25 avril – Valence, 26 avril*)
 - **Transports et mobilité des marchandises** (*Avignon, 27 avril*)
 - **Transports et mobilité des personnes** (*Nîmes, 3 mai*)
 - **Comment fonder une politique des transports VRAL : synthèse des réunions thématiques** (*Avignon, 10 mai*)

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet (suite)

- **Trois auditions publiques** pour entendre individuellement les acteurs et le grand public (*Marseille, 17 mai - Lyon, 18 mai – Montpellier, 22 mai*)
- **Treize réunions territoriales** pour débattre de l'acceptabilité locale des mesures proposées :
 - **Perpignan, 7 juin**
 - **Sète, 8 juin**
 - **Montpellier, 13 juin**
 - **Alès, 14 juin**
 - **Avignon, 20 juin**
 - **Marseille, 21 juin**
 - **Mende, 27 juin**
 - **Privas, 28 juin**
 - **Lyon, 29 juin**
 - **Narbonne, 3 juillet**
 - **Grenoble, 4 juillet**
 - **Valence, 5 juillet**
 - **Saint-Etienne, 6 juillet**
- **Une réunion de clôture** pour présenter les premiers enseignements et les suites du débat (*Avignon, 20 juillet*)

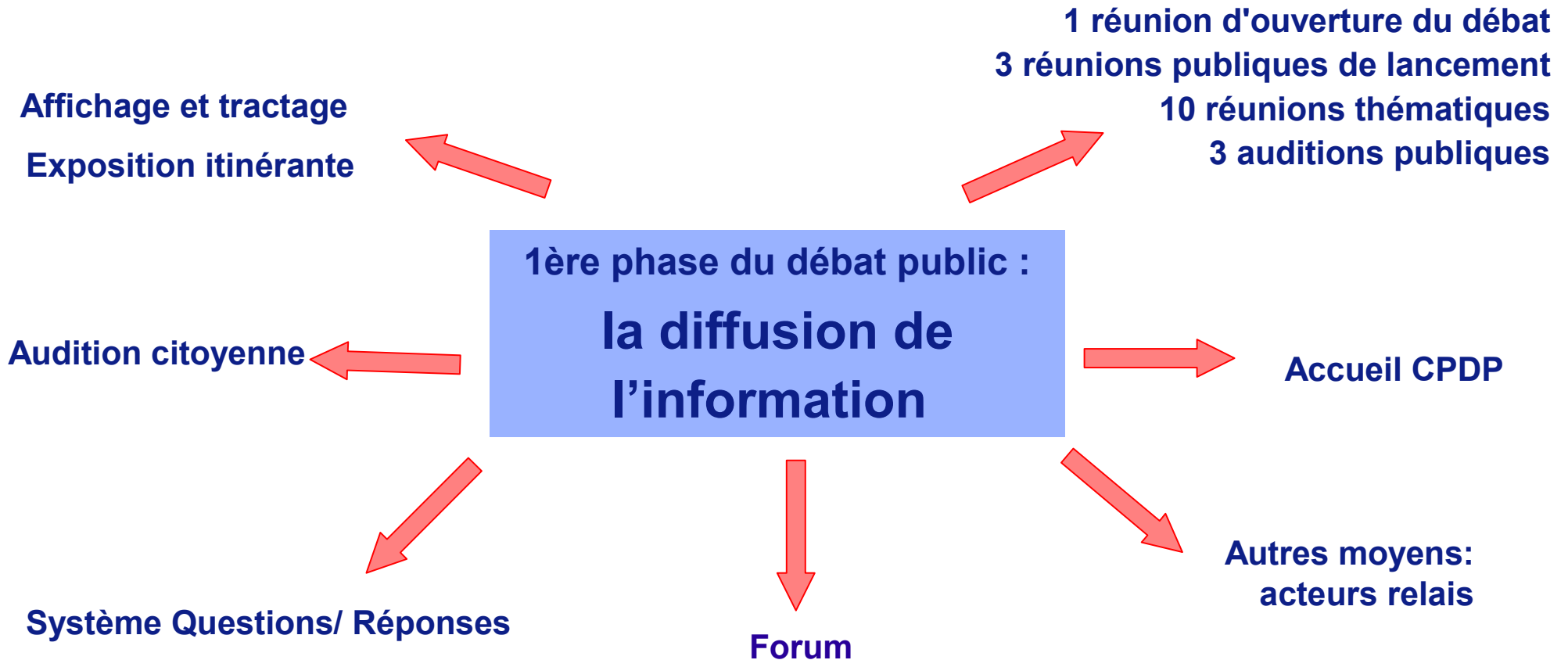
Le calendrier prévisionnel : 27 mars – 26 juillet

Mars



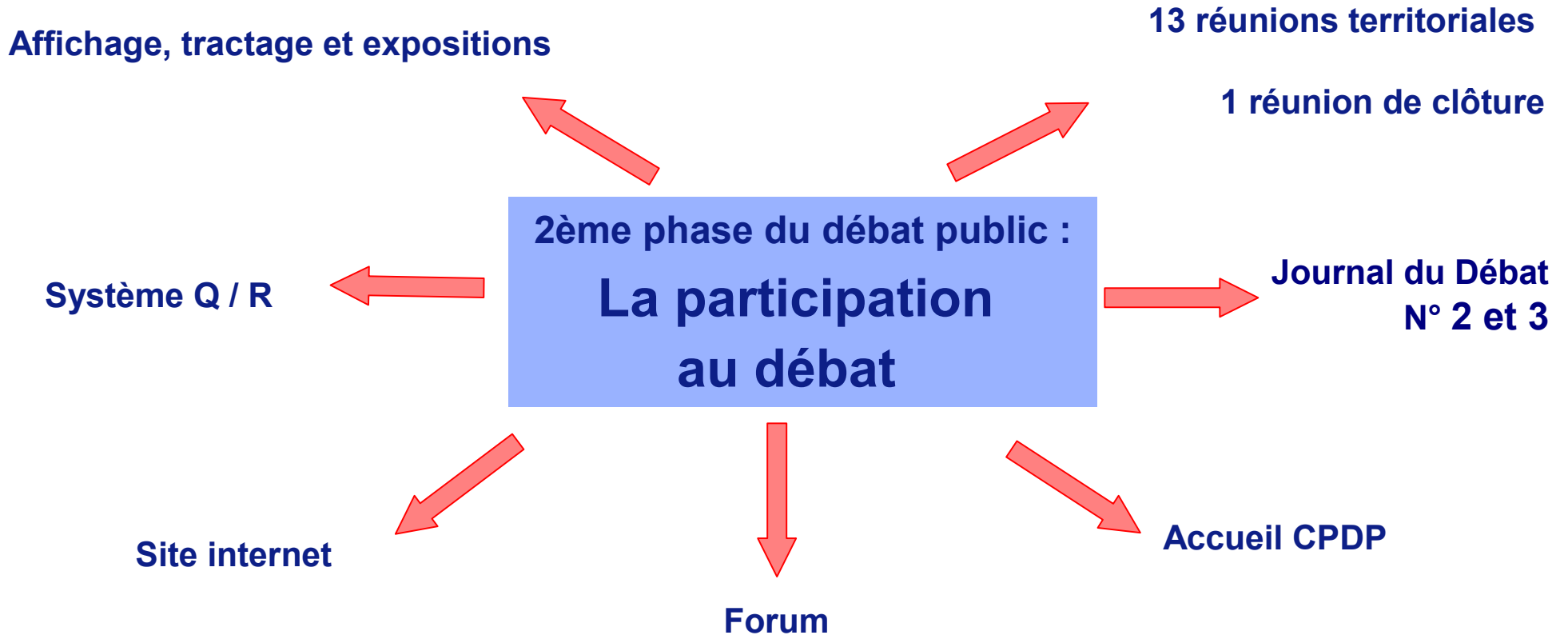
Le calendrier prévisionnel du débat public

Avril – Mai



Le calendrier prévisionnel du débat public

Juin – fin juillet



Politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien



**Réunion d'ouverture
Avignon – 27 mars 2006**